

# "La France est heureuse de vous accueillir en son sein"

Plusieurs personnes d'origine étrangère ont été officiellement naturalisées hier

**J**e suis très fière et très émue. Depuis le temps que j'attends ce moment. On m'a refusé la nationalité une fois. J'ai retenté. Cette fois, c'est la bonne". Layla Sebbane, installée en France depuis 20 ans, va désormais pouvoir échanger son titre de séjour contre une carte d'identité. L'émotion était palpable hier matin en sous-préfecture d'Arles, pour cette cérémonie. 24 hommes et femmes ainsi que cinq enfants issus de sept pays différents se sont vus remettre leur déclaration ou leur décret de naturalisation. Le titre de séjour n'est pour eux plus qu'un lointain souvenir. Ils habitent Arles, Cabannes, Eyragues, Maussane, Orgon, Plan-d'Orgon, les Saintes-Maries-de-la-mer ou Tarascon, et sont originaires de divers pays : les Comores, l'Algérie, l'Allemagne, la Bulgarie, l'Espagne, la Tunisie et le Maroc.

À cette occasion, le sous-préfet de l'arrondissement d'Arles a tenu un discours particulièrement solennel. Michel Chpilevsky a tout d'abord tenu à accueillir chaleureusement ces citoyens français à part entière. "C'est bien plus qu'une simple formalité. La France devient votre patrie. Vous rejoignez un pays à la très grande richesse culturelle. Cette culture est la vôtre", a-t-il déclaré, aux côtés



La cérémonie de naturalisation s'est déroulée hier matin, en sous-préfecture d'Arles. 24 hommes et femmes ainsi que cinq enfants issus de sept pays différents se sont vus remettre leur déclaration ou leur décret de naturalisation.

/PHOTO VALÉRIE FARINE

d'élus de villes voisines. Puis, le représentant de l'État a rappelé chacun à ses devoirs : "notre pays ne tolère aucune discrimination ou violence liées au sexe, aucune religion n'est interdite à condition de respecter les lois de la République". Avant d'évoquer le droit majeur désormais acquis : la possibilité de voter, sans oublier "la liberté de conscience et de culte". "La France est heureuse de vous ac-

cueillir en son sein", a conclu Michel Chpilevsky, avant de faire retentir la Marseillaise. Les différents récipiendaires ont ensuite reçu un livret contenant différentes pièces leur permettant d'obtenir leur carte d'identité.

C'est ainsi un cap décisif franchi. Cette journée restera gravée dans leur mémoire. Rocia Lopez, espagnole, affiche un large sourire. "J'ai été très bien

reçue ici. Je suis très contente d'être Française", confie-t-elle. Dans l'arrondissement d'Arles, entre 70 et 80 personnes bénéficient d'une naturalisation chaque année. Tous ont rempli un dossier garantissant qu'ils maîtrisent la langue, qu'ils disposent de ressources. Ils doivent également justifier de leur présence assidue sur le territoire.

D.F.B.